



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

Avis est donné, par la soussignée, que conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle modifie le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2023 comme suit :

La séance prévue le 11 décembre 2023 dédiée à l'adoption du budget et du plan triennal est reportée au 18 décembre 2023.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle vingt-huitième jour de novembre 2023


Jocelyne Blanchet
Directrice générale, greffière-trésorière

